

Le 22 septembre 2016

## **De nouvelles pistes cyclables autour de l'échangeur Albi-Le Séquestre.**

**Principal point de traversée de la rocade pour les cyclistes, les pistes cyclables autour de l'échangeur Albi-Le Séquestre bénéficient de travaux d'aménagement et de réhabilitation. Réalisé par l'agglomération avec le concours financier du comité d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme, le chantier démarre cette semaine.**



L'été dernier la ville d'Albi a accueilli la 77<sup>ème</sup> semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Le succès de l'évènement a permis à son comité organisateur de dégager un résultat financier positif... dont il a décidé de faire don aux différentes collectivités et institutions partenaires. La communauté d'agglomération qui avait réalisé certains travaux pour l'occasion et assuré diverses prestations (signalétique, navettes, gestion de la propreté du camping principal des participants) a ainsi 30 000€ à utiliser « *pour favoriser l'usage du vélo dans l'agglomération* ». Cette enveloppe est utilisée pour aménager les pistes cyclables autour de l'échangeur de la rocade entre Albi et Le Séquestre, qui est un point de traversée de la rocade très fréquenté par les cyclistes et les piétons. Le revêtement des pistes est très dégradé et n'offre plus les conditions de confort et de sécurité attendues. Une partie était programmée cette année pour un montant de 18 000€, ce don supplémentaire va permettre d'aménager la quasi-totalité, soit 450m environ.

L'impact sur la circulation automobile sera limité mais des perturbations sont possibles pour le passage des piétons et des cyclistes en fonction de l'avancement du chantier.

Durée prévisionnelle des travaux : 3 semaines. Montant total des travaux : 48 000 € TTC

## **Le déploiement des aménagements cyclables dans l'Albigeois**

L'Agglomération mène depuis plusieurs années, en concertation avec les communes de son territoire, une politique volontariste pour développer les déplacements à vélo. Cette action s'appuie sur le schéma directeur cyclable communautaire élaboré en 2013 dont la mise en œuvre permet année après année de constituer progressivement une alternative cyclable à la plupart des déplacements de courtes et moyennes distances.

Plusieurs orientations opérationnelles et prioritaires ont été définies dont le développement des continuités sur le territoire d'Albi (le long de la rocade, traversée nord-sud) et l'aménagement des axes forts interurbains (Marssac > Terssac > Le Séquestre > Albi ou Albi > Saint-Juéry).

En 2014 et en 2015, avec le concours du conseil départemental, l'Agglomération a aménagé le long du chemin du Clôt d'Armant (RD27) à Terssac et de l'avenue d'Albi (RD988) à Marssac deux voies piétonnes et cyclables qui permettent de connecter le centre de ces deux communes aux aménagements existants le long de l'A68 et de les relier à Albi.

Du côté Est, l'Agglomération va aménager cette année une liaison piétonne et cyclable en site propre entre Albi et Saint-Juéry.

Le long de la rocade, de nombreux aménagements ont été réalisés dans le cadre des travaux de doublement (entre l'échangeur de Fonlabour et celui de Castres puis entre l'échangeur du Lude et celui de la route de Fauch) qui ont permis d'améliorer les continuités cyclables le long de cette infrastructures routières et de proposer des itinéraires sécurisés pour les modes doux. Ces pistes sont aujourd'hui très empruntées par les cyclistes et les piétons.

L'Agglomération prévoit dans les deux prochaines années de renforcer les continuités cyclables le long de la rocade en aménageant de nouvelles pistes entre les échangeurs du Caussels et de Castres, côté ville. Ces pistes desserviront de nombreuses zones d'habitat dense (Veyrières, Lude-Bellevue, Lapanouse, ...) ainsi que des équipements publics et privés générateurs de déplacements (CPAM, Collège – Lycée Bellevue, Stadium, Zone d'activités Albitech).

D'autres aménagements sur voirie (bandes cyclables, double sens cyclable ou chaucidou) sont réalisés chaque année pour compléter et étendre le réseau cyclable existant. C'est le cas cette année avec la création de nouveaux chaucidou (+ 3,5 km de voies aménagées) dans le secteurs de Jarlard et de Montplaisir sur la commune d'Albi.

### **Les aménagements cyclables en chiffres**

62 km de bandes cyclables.

19 km de pistes piétonnes et cyclables.

27 km de doubles sens cyclables.

8 km de chaussées à voie centrale banalisée (chaucidou).

7,3 km de zone 20.

7,7 km de voie verte (Tronçon la voie verte Albi – Castres situé sur le territoire de l'agglomération).

*Aménagements cyclistes comptabilisés au 01.09.16*

**3,4%** des déplacements à l'intérieur de notre territoire se font à vélo.

C'est plus que la moyenne de 2,9 % constatée dans des agglomérations de taille similaire.